

## CONDITIONS GENERALES DE RÉSERVATION

---

### REGLES GENERALES

Tout campeur ou client s'engage à respecter et accepter le règlement intérieur, les conditions générales ainsi que les horaires d'ouverture du camping. Ces éléments sont affichés à l'entrée de l'accueil ou sur le site internet.

Dans le cas contraire, le camping se réserve le droit de prendre la décision adaptée au besoin (expulsion sans préavis ni remboursement des clients manquant au respect du règlement intérieur).

Les tarifs de location sont affichés TTC (avec le taux de TVA de 10% en vigueur). Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable pourra entraîner une modification du prix TTC que le client accepte sans réserve.

Le signataire majeur est responsable du matériel qui lui est loué. Il doit pouvoir justifier d'une assurance responsabilité civile.

### LES EMPLACEMENTS

Le campeur accepte l'emplacement en l'état. Il dégage la responsabilité du camping en cas de dégâts dû aux intempéries, de catastrophes naturelles, en cas de vol.

L'emplacement doit être libéré et remis en l'état en fin de séjour.

6 personnes maximum et un véhicule par emplacement sont autorisés.

Les tentes, camping-cars ou caravanes doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant.

En cas de prolongation du séjour initial, les usagers du camping sont invités à prévenir le bureau d'accueil au moins 24h avant leur départ théorique afin d'effectuer le paiement de leurs redevances supplémentaires et sous réserve de disponibilités des emplacements.

Les campeurs ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture du bureau d'accueil doivent en avvertir le bureau d'accueil pour organisation de sortie.

Paiement : Le solde est exigible à l'arrivée. Les départs se font avant 12h et les arrivées après 12h.

Pour la location des emplacements, une caution de 25 €uros vous sera demandée pour le badge permettant l'ouverture des barrières.

### LES LOCATIFS

La réservation ne sera effective qu'après réception du contrat de location dûment complété et signé, accompagné de l'acompte déductible représentant 30 % du montant global du séjour.

La location est strictement personnelle : il est interdit de sous-louer ou de céder le locatif à des tiers.

Les départs doivent impérativement s'effectuer avant 10h30 et les arrivées se font à partir de 15h30.

Un état des lieux vous est remis à votre arrivée et devra être redonné signé à l'accueil dans la journée.

#### Paiement

Le solde du séjour est à régler un mois avant la date d'arrivée.

En cas de non-respect, le camping se réserve le droit d'annuler votre réservation. Aucune réclamation ne sera acceptée. Si votre réservation est effective moins d'un mois avant votre séjour, vous êtes tenus de régler la totalité du séjour à la réservation.

#### Caution (dépôt de garantie)

- une caution de 400 €uros pour les mobil homes
- une caution de 250 €uros pour les coco sweet et caravanes
- une caution de 100 €uros pour les Campétoiles
- une caution de 250 €uros pour les chapiteaux.

Un dépôt de garantie est demandé à l'arrivée pour couvrir les frais éventuels de dégâts du locatif, ainsi qu'une caution supplémentaire de 50 €uros pour garantir de l'état de propreté du locatif au moment de votre départ.

Ces cautions vous seront restituées à votre départ ou envoyées par courrier après un état des lieux de sortie de l'hébergement.

## **MODIFICATIONS, ANNULATIONS ET DÉPARTS ANTICIPÉS**

En cas de déclaration inexacte du preneur, pour toute réservation, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes resteront acquises au camping.

Vous devez nous prévenir de tout retard éventuel de votre arrivée afin de conserver votre location. Sans nouvelle de votre part dans les 24 heures suivant l'horaire d'arrivée prévue, les règlements effectués ne seront pas remboursés. Tout séjour commencé est dû en totalité : aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé. Le camping se réserve le droit de relouer à la première demande.

Pour les visiteurs de plus de 2 heures, merci de venir vous déclarer à l'accueil.

### **Pour toute annulation**

Pour le signalement par écrit (papier ou mail) plus de 30 jours avant la date d'arrivée : les acomptes et les frais de réservation resteront acquis au camping.

Pour les signalements par écrit (papier ou mail) moins de 30 jours avant l'arrivée : l'intégralité de la somme versée restera acquise au camping.

Sauf en cas d'annulation intervenant pour les motifs suivants : décès ou hospitalisation du réservataire, de son conjoint ou des enfants accompagnants. Dans ce cas, un certificat de décès ou un certificat médical d'hospitalisation sera obligatoire pour tout remboursement.

## **LES VISITEURS**

Les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Ceux-ci peuvent être tenus d'acquitter une redevance dans la mesure où le visiteur a accès aux prestations et/ou à l'installation du terrain de camping. Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain de camping.

## **LES ANIMAUX**

Lors de votre arrivée, il vous sera demandé le livret d'identité et le certificat de vaccination de votre animal.

ATTENTION, les animaux doivent être obligatoirement tenu en laisse et éloignés des blocs sanitaires et de l'aire de jeux des enfants.

Les chiens de catégorie 1 « chiens d'attaques » sont strictement interdits. Les chiens de catégorie 2 « chiens de garde » doivent être muselés.

## **LA PISCINE**

Les horaires d'ouverture de la piscine chauffée ainsi que son règlement sont inscrits à l'entrée.

La piscine n'est pas surveillée, l'accès est donc interdit aux enfants de moins de 12 ans non accompagnés d'un adulte.

Un bracelet est obligatoire pour accéder à la piscine, toute perte sera facturée 1 €uro pièce.

Le port de short, caleçon de bain ou tee-shirt est interdit (seuls les maillots de bains sont autorisés), de mêmes que l'introduction de grosse bouée, ballon non gonflable ou jeux aquatiques.

Les chaussures doivent rester à l'extérieur de l'enceinte de la piscine.

## **DIVERS**

A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée de 20 kilomètres/heure.

La circulation est interdite entre 23h00 et 7h00. La barrière d'entrée du camping est définitivement fermée pendant cette période. Les véhicules doivent être garés à l'extérieur de l'enceinte du camping.

Le silence doit être total entre 22 heures et 7 heures du matin.

## **LEGISLATION**

Conformément à l'article L223-2 du code de la consommation, le consommateur ayant fourni ses coordonnées téléphoniques est informé de sa possibilité de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique blocktel.fr

En cas de litige entre les parties celles-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable. A défaut d'accord amiable, le client est informé conformément à l'article L 211-3 du code de la consommation qu'avant de saisir éventuellement les tribunaux judiciaires et à la suite d'une réclamation écrite auprès de la SARL Estivance, il a la possibilité de saisir gratuitement le service de médiation MEDICYS dont nous relevons par voie électronique: <https://app.medicys.fr/?proId=38d8d6de-42de-470b-a53b-00f8d7ab392d> ou par voie postale: MEDICYS – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS.

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant la juridiction compétente.